

Source : http://www.info690.com/nouvelle-quebec_octroie_aide_financiere-9456-4.html

ARTS ET SPECTACLES

21 MARS 2006

Arts et spectacles | Mardi 21 mar 2006 | 11:20

Québec octroie une aide financière pour la restauration de l'Archevêché de Rimouski

(CORUS NOUVELLES) - De passage à Rimouski, le premier ministre Jean Charest a annoncé l'attribution d'une aide financière de 613 000 \$ à l'Archevêché de Rimouski afin de permettre la réalisation de travaux de restauration.

L'Archevêché de Rimouski fait partie d'un site du patrimoine constitué par la Ville de Rimouski en 1997 en vertu de la Loi sur les biens culturels. Situé au coeur de ce secteur exceptionnel, l'Archevêché côtoie la cathédrale de Rimouski, le presbytère, le musée régional, installé dans la plus ancienne église de l'est du Québec, ainsi que la maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique.

Inspiré de l'architecture de la Renaissance française réputée pour son élégance, l'Archevêché de Rimouski présente plusieurs détails remarquables, entre autres le fronton arborant les armoiries épiscopales, la colonnade et les balustrades de la galerie, ainsi que la corniche du toit ornée de denticules.